

**LE COMMISSAIRE  
ENQUETEUR**

15 MARS 2024

Mme Annie Billaud  
n°5 Lieu-dit Lusseau  
17270 Clérac

à Monsieur le Commissaire Enquêteur en charge de  
l'enquête publique concernant le projet agrivoltaïque  
sur la commune de La Clotte

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'enquête publique concernant le projet agrivoltaïque sur la commune de La Clotte, est censée être clôturée après demain.

Or comme de nombreuses autres personnes, ayant été informée très tard de l'existence de ce projet, je n'ai pas pu en examiner la totalité des pièces. Une partie de la population de La Clotte et de Cercoux a déploré l'absence de réunion d'information.

Les articles L.123-9 et L.123-13 du Code de l'Environnement vous donnent tout pouvoir pour organiser une réunion d'information et d'échange avec le public, en présence du pétitionnaire. Dans le cas présent, cela nécessiterait une prolongation de l'enquête. C'est l'objet de mon courrier.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, je vous prie de bien vouloir exercer votre droit de prolonger la durée de l'enquête afin d'être en mesure de proposer à la population une réunion d'information et d'échange en présence du maître d'ouvrage. Cette initiative serait bienvenue dans un contexte de méfiance et d'insuffisance d'information.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur,  
mes sincères salutations.

Clérac le 13 mars 2024

A. Billaud

le collectif

BENON

JAS'OU